



CPA/4604

## LES AMIS D'ACCOMPAGNER

asbl - vzw

*Sous le haut patronnage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid*

### Editorial

**Accompagner** fête cette année ses 25 ans d'existence ! À cette occasion, dans les pages centrales de cette Lettre Info 68 et de la suivante, nous retraçons brièvement son historique.

Et, sans fausse modestie, en 25 ans de missions, il s'est vérifié que notre action d'accompagnement de terrain reste le « chaînon manquant » de l'aide sociale structurelle. La réalité est là : sans accompagnateur, certains usagers n'auraient jamais vu leur situation s'améliorer. Chaque année, des associations publiques ou privées valident notre plus-value sociale en s'adressant à nous pour leurs usagers.

Cette mission originale et pourtant élémentaire n'est, paraît-il, pas structurellement finançable. Payer quelqu'un pendant trois heures, en moyenne, pour être simplement à côté d'une personne afin de l'aider dans sa démarche n'est pas rentable. Mais une étude macro-économique prouverait le contraire.

Ci-contre, vous lirez un résumé de notre action en 2025. Le rapport annuel est disponible sur notre site [www.accompagner.be](http://www.accompagner.be) rubrique « Documents ».

Grâce à votre générosité, l'exercice 2025 présente une situation globalement positive. Nous vous remercions de tout cœur pour cette aide financière sans laquelle, nous ne pourrions rendre ce service indispensable.

Au nom de tous nos bénévoles et de notre personnel salarié, je vous dis merci.  
Fr. Guy Leroy

### Accompagner en 2025

En 2025, Accompagner a poursuivi ce qui fait le cœur de son action depuis toujours : accompagner sur le terrain (905 missions) des personnes (493) confrontées à des situations complexes en s'appuyant sur une présence humaine, une écoute attentive et un travail de proximité.

Le bilan social global de l'orientation sociojuridique et de l'accom-

pannement ambulatoire montre un public (1.080 personnes aidées) dont le profil reste proche de celui de 2024 : une majorité de femmes (60%), isolées, avec ou sans enfants (58%), vivant le plus souvent avec des revenus modestes ou de remplacement. 174 usagers n'ont aucun revenu.

Les grandes thématiques restent elles aussi bien identifiées : le logement (20%), les démarches administratives (18%), les ressources (15%) et les droits des étrangers (14%). Ce sont des portes d'entrée classiques de l'accompagnement social, mais leur traitement évolue. Car aujourd'hui, à côté de l'accompagnement social au sens habituel du terme, une autre dimension s'impose de plus en plus nettement : l'accompagnement au numérique.

Là où il fallait autrefois surtout aider à comprendre une démarche, pré-

parer un dossier ou accompagner physiquement une personne, il faut désormais aussi l'aider à se repérer dans un environnement numérique devenu incontournable. Accompagner ne remplace pas son action de terrain : l'association l'élargit. À son travail social de proximité s'ajoute désormais un rôle concret de médiation numérique, indispensable pour que les personnes puissent accéder effectivement à leurs droits.

Autre évolution intéressante : le bouche-à-oreille prend encore plus de place qu'en 2024; ainsi 647 personnes ont sollicité notre interventions par ce biais en 2025, soit 60% des personnes aidées. Cela révèle quelque chose de la confiance accordée à l'association et de son ancrage local. Et, cette année encore, 122 associations privées ou publiques ont fait appel à Accompagner.

Et une autre constatation encore, l'accompagnement ambulatoire, ouvert à tout type de démarche, connaît une augmentation significative des demandes liées au domaine médical (santé mentale, hôpitaux, handicap, etc.), soit 48% en 2025 (435 missions).

À travers l'orientation sociojuridique, l'accompagnement ambulatoire, le volontariat et les ateliers numériques, 2025 confirme ainsi la capacité d'Accompagner à être aux côtés des personnes, là où les difficultés se présentent, et à construire avec elles des solutions concrètes.



## Des origines à l'ancrage koekelbergeois (1976 - 2006)

L'histoire d'Accompagner commence bien avant la naissance officielle de l'association. En **1976**, le Père Mutien Lambert, Augustin de l'Assomption, fonde la communauté catholique de Maranatha. En 1980, Ghislaine Radoux-Rogier y poursuit son service d'accueil de toute détresse, aidé par le Frère Guy Leroy. En **1984**, ordonné prêtre, celui-ci élargit cet accompagnement aux personnes sans abri et aux laissés-pour-compte du quartier Sainte-Marie-Madeleine, où il officie, à Bruxelles-Centre. L'intuition fondatrice est déjà là : ne pas laisser les personnes seules face à des démarches trop lourdes, trop complexes ou trop éprouvantes.

En **2000**, un appel à projets lancé par les Augustins de l'Assomption dans le cadre du jubilé de l'an 2000



permet de structurer cette intuition. Poussé par des jeunes bénévoles de Maranatha, le Père Guy et répond en présentant un projet d'accompagnement de terrain destiné aux personnes en difficulté pour toutes sortes de démarches. Le projet est retenu.

En **2001**, « Accompagner » naît sous forme d'ASBL afin d'honorer l'aide financière venant de tous les lieux d'implantation de la Congrégation. Des locaux sont loués rue Félix Vande Sande à Koekelberg. Du



personnel salarié est engagé pour l'accueil social, et une petite équipe de bénévoles commence à s'organiser. Très vite, les demandes d'accompagnement se suivent.

Les premières années sont celles de la mise en place. En **2002**, l'association devient antenne de la Table du logement, assure une première formation des bénévoles et lance la première lettre INFO. En **2003**, elle recherche des partenariats et de nouveaux soutiens financiers ; une nouvelle équipe sociale se met en place. En **2004**, Action Vivre Ensemble reconnaît la pertinence du service rendu et lui accorde un soutien financier. La même année, un concert de Noël est organisé au profit d'Accompagner. En **2005**, malgré des recherches répétées de subsides, le statut

international montre ses limites. L'idée d'une ASBL belge s'impose peu à peu comme condition de pérennité.

En **2006**, une étape décisive est franchie : l'ASBL transmet le relais à l'ASBL belge « Les Amis d'Accompagner ». La nouvelle structure est créée pour



repandre et développer le travail déjà accompli, obtenir des subsides belges et associer davantage les bénévoles à la vie du projet. L'équipe compte alors 1,5 ETP (équivalent temps plein) et 23 bénévoles. Le projet a désormais un ancrage local clair, une méthode qui se précise et une ambition qui dépasse le simple dépannage ponctuel : être aux côtés des personnes, concrètement, dans la durée, avec humanité.

*Témoignage - 2005, « Pousser une porte... »*  
*« Un bel après-midi de mai, j'ai décidé de pousser la porte d'Accompagner. Quelqu'un m'avait donné l'adresse et le petit feuillet "Tu vis une situation difficile ?". Il y a eu une première petite entrevue, une première main tendue, en réponse à une première démarche. Première, première, première : le fameux et parfois si difficile premier pas ! Quand la porte s'est ouverte, il y a eu un instant d'hésitation : comment allais-je dire ce qui m'amenait, et quelle serait la réaction de la personne qui m'accueillait ? »* Ce témoignage de Monique H. dit bien ce que furent les débuts d'Accompagner : un lieu encore modeste, mais déjà identifiable ; une porte que l'on ose pousser ; une écoute qui permet de commencer à reprendre souffle. Derrière l'histoire institutionnelle, il y a d'abord cela : l'expérience très concrète d'un accueil qui rend possible le premier pas.

Ce premier temps de l'histoire est aussi celui d'un équilibre encore fragile entre inspiration spirituelle, bénévolat engagé et structuration progressive. Rien n'est encore stabilisé, ni les financements, ni les partenariats, ni le modèle institutionnel. Pourtant, l'essentiel est déjà posé : une présence attentive, la conviction qu'un accompagnement humain peut changer le cours d'une situation, et le refus de renvoyer les personnes à leur solitude administrative ou sociale.

En quelques années, Accompagner passe ainsi d'une intuition portée par quelques membres de Maranatha à une association localement ancrée, capable d'accueillir, d'orienter et de mobiliser des bénévoles autour d'une mission claire. La création des Amis d'Accompagner en 2006 ne marque donc pas une rupture, mais l'aboutissement d'une première maturation. Elle donne au projet un cadre plus adapté pour durer, se développer et tisser des liens plus solides avec Koekelberg et Bruxelles.

# Grandir, se faire connaître, se structurer (2007-2012)

À partir de **2007**, Les Amis d'Accompagner entrent dans une phase de croissance plus affirmée. L'association lance un premier plan de développement pour la période 2007-2010 et choisit de mieux faire connaître ses services, non seulement aux personnes directement concernées, mais aussi aux organisations publiques et privées de Bruxelles. C'est une étape importante : Accompagner ne se contente plus d'exister, elle commence à se situer comme partenaire reconnu dans le paysage social. Cette évolution est rapidement soutenue par l'octroi d'une aide du Fonds Pauvreté géré par la Fondation Roi Baudouin et par le Prix du civisme de la commune de Koekelberg.



En **2008**, la mission s'élargit. Il ne s'agit plus seulement de promouvoir l'autonomie d'action des personnes fragilisées, mais de favoriser plus largement leur intégration sociale. D'autres publics sont rejoints. L'action de l'association fait l'objet d'un reportage sur Télé Bruxelles et au journal de la RTBF. La formation obligatoire des bénévoles est désormais confiée au CFIP (Centre pour la formation et l'intervention psychosociologiques), signe d'une professionnalisation croissante. En **2009**, l'identité collective se renforce encore : une charte est rendue obligatoire pour les bénévoles et les salariés, le slogan « Ensemble, pas à pas » est créé, le Haut Patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid est accordé pour deux ans et plusieurs actions de visibilité sont menées.

L'année **2010** constitue un tournant. L'association est sélectionnée par la commune de Koekelberg dans le cadre du programme communal de Cohésion sociale 2011-2015, organisé par la Cocof (Commission communautaire française). Elle est ainsi reconnue comme association d'utilité publique. Dans le même mouvement, sa mission est étendue aux personnes en perte provisoire d'autonomie. Cette année-là, la façade de la maison est repeinte par des bénévoles, une première représentation théâtrale est organisée à la Basilique (salle Vita) et les dix ans d'Accompagner sont fêtés. En **2011**, le Haut Patronage est renouvelé, une convention de trois ans est signée avec Action Vivre Ensemble, et l'ASBL reçoit son premier subside structurel de la Cocof. En **2012**, elle est autorisée à délivrer des attestations fiscales aux donateurs. L'ensemble de ces étapes confirme une évolution nette : Accompagner devient une association de plus en plus stable, reconnue et outillée.

*Témoignage - 2010, « Histoire d'escalator »*  
*Une bénévole raconte qu'elle devait simplement accompagner Mme G. chez son avocat. À la gare du Midi, la foule déclenche chez cette dernière une forte angoisse. La situation se complique lorsqu'elle refuse de prendre l'escalator, qu'elle n'a jamais utilisé. Les larmes montent, la peur la paralyse. Avec patience et encouragements, la bénévole reste à ses côtés. Après plusieurs essais, Mme G. parvient enfin à le prendre. Au retour, elle reprend seule l'escalator, avec assurance. Cette scène, toute simple en apparence, dit beaucoup de l'action d'Accompagner pendant ces années : accompagner une démarche administrative, certes, mais aussi rendre possible une pe-*

*tite victoire sur la peur, redonner confiance, permettre qu'une personne se sente un peu plus capable qu'avant. Derrière chaque dossier, il y a des obstacles invisibles ; derrière chaque accompagnement, il y a parfois une victoire qui ne se mesure pas en chiffres, mais en dignité retrouvée.*

Cette période est aussi celle d'une affirmation symbolique. Les événements festifs, les barbecues, les concerts, les représentations théâtrales et les anniversaires ne sont pas de simples à-côtés : ils permettent de rassembler bénévoles, salariés, proches et soutiens autour d'un projet commun. Peu à peu, Accompagner acquiert une identité publique. Elle n'est plus seulement connue de ceux qui franchissent sa porte ; elle devient visible, audible, identifiable. En même temps, la reconnaissance institutionnelle ne fait pas perdre de vue l'essentiel. Le développement de la formation, l'attention portée aux bénévoles et l'élargissement mesuré de la mission montrent une association qui grandit sans abandonner sa qualité de présence.

Entre 2007 et 2012, Accompagner consolide donc à la fois son image, ses ressources, sa méthode et sa légitimité. Elle a appris à conjuguer proximité humaine, exigence de qualité et reconnaissance publique, sans se laisser enfermer dans une logique purement administrative. Ce sont aussi les années où le projet prend confiance en lui-même et où il découvre qu'il peut être à la fois fidèle à son esprit d'origine et pleinement reconnu à l'extérieur.



## Charte de Bienvenue

1. Toute personne en difficulté, sans discrimination, est **accueillie** convivialement à la permanence sociale et écoutée dans une relation de confiance.  
Vous pouvez nous contacter au 02.580.20.30
2. Après analyse de sa situation sociale, le plan des démarches est établi avec elle, pour **reorienter** vers le ou les service(s) compétent(s).
3. À sa demande de soutien, sur base d'un ordre de mission, elle est **accompagnée** de manière professionnelle partout en Belgique.
4. Chaque accompagnement donne lieu à un rapport de mission destiné à son **suivi**, assuré dans la limite des possibilités.
5. Toute Organisation sociale ne pouvant assumer l'accompagnement de terrain peut en **faire la demande**.  
Via [www.accompagner.be](http://www.accompagner.be)
6. Fondée sur le bénévolat, l'Association ne donne pas d'argent, mais offre ses services **gratuitement**.
7. Chaque personne œuvrant au sein de l'association est tenue au **secret professionnel**.
8. La finalité de l'Action vise à la fois la (ré)insertion sociale et l'autonomie accrue de la personne aidée en vue de son **mieux-vivre**.



Les amis d' **Accompagner**

## Nos locaux !

Le cirque Jean-Richard était installé à l'héliport, aujourd'hui « Parc Maximilien », métro Yser. La pa-



roisse du Béguinage toute proche, où ma maman était bénévole, avait préparé une fête pour tous ceux qui n'apparaissent pas sous les projecteurs du chapiteau, comme les garçons de piste, le personnel de nettoyage des cages des animaux, etc. La table était magnifiquement dressée, les victuailles de premier choix et les petits plats mis dans les grands. L'équipe d'accueil affichait son plus beau sourire. Arrivés, les convives n'ont pas regardé les mains tendues, la table, la nourriture, mais surtout les murs défraîchis, les peintures écaillées de ce lieu de festin. Ils nous ont directement posé une question qui m'a bouleversé et jamais quitté : « C'est parce que nous sommes des garçons de piste que vous nous recevez dans un tel décor ? »

Dès lors, je me suis juré de ne jamais devoir réentendre une telle interrogation si j'avais un jour une quelconque responsabilité en la matière. Aussi, en 2001, après avoir trouvé un local pour Accompagner au 38-40 de la rue Félix Vande Sande, nous avons fait le nécessaire pour qu'il soit bien rénové et beau à l'intérieur.



Tout me paraissait convenir, jusqu'à ce que l'épouse de notre administrateur délégué, en découverte, estima que l'intérieur n'était pas si agréable que cela. Ni une, ni deux, on s'attela à une rénovation complète de l'intérieur, nécessitant même le déménagement temporaire de notre service au 44 de la même rue pour une durée indéterminée.

Après quoi, François Mercenier, un des membres fondateurs d'Accompagner, trouvant que l'extérieur devait être à l'image de l'intérieur, repeignit la façade avec l'aide d'autres bénévoles.



Au fil du temps, vu la croissance du nombre de nos usagers, de nos bénévoles et de notre personnel salarié, et de l'interdiction de s'étendre sur place, il a fallu à nouveau déménager. Veillant à avoir des locaux adaptés à nos besoins et à l'objectif



d'accueil que nous nous étions fixé depuis le début, nous avons trouvé et aménagé 250 m<sup>2</sup> au 23 de la rue Émile Sergijsels, toujours à Koekelberg. Aujourd'hui, nous avons de beaux locaux et des espaces fonctionnels, mais déjà trop petits !

G.L.

## Deux événements 2026

### 16/01 : Drink du Nouvel An

Comme chaque année, le drink du Nouvel An de l'association a permis de réunir bénévoles, anciens et équipe salariée pour célébrer le début de l'année et se retrouver dans un moment convivial. L'événement a permis d'échanger, de partager quelques bouchées et un verre, et de remettre les diplômes aux bénévoles les plus « aguerris ». Ce fut encore une occasion de renforcer les liens entre anciens et nouveaux bénévoles et de fêter ensemble l'engagement de chacun.



### 10/02 : La table ronde

La table ronde du 10/02 avait pour thème « Mon accompagnement s'éternise : comment j'ai géré la situation ? ». Elle a rendu visible des accompagnements qui ne se sont pas déroulés comme prévu initialement, et montré comment les bénévoles ont su s'y adapter. Avec ces pistes d'action, nous avons créé une boîte à outils commune. Les anciens ont partagé leur expérience avec les nouveaux, dans une atmosphère chaleureuse, favorisant l'apprentissage et de nouvelles perspectives. L'équipe du Volontariat



### Aandacht !

Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan Accompagner, Sergijselstraat 23, 1081 Brussel (mathilde.biette@accompagner.be)

### Les amis d'Accompagner N.N.

0879.434.959

### Accueil et correspondance :

Rue Emile Sergijsels, 23  
1081 Bruxelles  
02.580.20.30  
bruxelles@accompagner.be

### Accompagnement ambulatoire :

02.580.20.33  
info.saa@accompagner.be

### Site internet :

www.accompagner.be

### Service du volontariat :

volontariat@accompagner.be

### Siège social

Rue des Braves 21  
1081 Bruxelles  
Coordonnées bancaires  
IBAN BE25 1142 6095 4582  
BIC CTBKBEBX

### Vos données personnelles

Si vous ne désirez plus recevoir d'informations de notre part ou préférez recevoir la lettre Info par courriel plutôt que par la poste, veuillez contacter mathilde.biette@accompagner.be. Si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, veuillez contacter emmanuel.daubie@accompagner.be

**Editeur responsable :** Guy Leroy, rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles (bruxelles.pre@accompagner.be)

### Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 de «Les Amis d'Accompagner». Si vous nous avez communiqué votre numéro national, nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40€ cumulés dans l'année 2026, et ce au courant du 1er trimestre 2027. Ecrivez en communication « Don PAF » si vous ne souhaitez pas donner votre numéro national.



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE  
GEMEENSCHAPPELIJKE GEMEENSCHAPSCOMMISSIE

equal.brussels  
be the change



donorinfo  
Je donne en confiance .be

